



Une présence active en **AFRIQUE**





Table DES MATIÈRES

Le partenariat entre l'OCDE *et l'Afrique*

L'Afrique est en marche, mais
les écueils sont nombreux

L'OCDE fait évoluer ses
missions conformément
au nouveau contexte
international

Des relations de partenariat
de plus en plus étroites entre
l'OCDE et l'Afrique

Ensemble vers l'avenir

Annexes

1 Croissance

- 1.1 Investissement
- 1.2 Échanges
- 1.3 Agriculture et sécurité alimentaire
- 1.4 Innovation

2 Finances publiques

- 2.1 Fiscalité
- 2.2 Réforme budgétaire
- 2.3 Gestion de la dette publique

3 Gouvernance

- 3.1 Lutte contre la corruption
- 3.2 Gouvernance publique et développement régional
- 3.3 Gouvernement d'entreprise

4 Société

- 4.1 Éducation et formation
- 4.2 Santé
- 4.3 Migrations

5 Changement climatique

- 5.1 Relever les défis

6 Études et statistiques

- 6.1 Études économiques
- 6.2 Statistiques

7 Coopération pour le développement

- 7.1 Assurer le suivi des flux d'aide à l'Afrique
- 7.2 Améliorer l'efficacité du développement
- 7.3 Définir des cadres d'action

LE PARTENARIAT ENTRE L'OCDE
et l'AFRIQUE

L'AFRIQUE EST EN MARCHÉ, MAIS LES ÉCUEILS SONT NOMBREUX

Si l'Afrique a fait des progrès considérables, elle doit faire face à des défis tout aussi considérables. Quatre années de suite, le continent africain a connu une croissance économique record. En 2007, la croissance du PIB global a été de 5,7 % et celle du PIB par habitant de 3,7 %. Les conflits sont moins nombreux. La pauvreté commence à reculer et les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire se sont beaucoup améliorés. Pourtant, en dépit de ces avancées, l'Afrique reste loin du compte au regard de la plupart des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Aujourd'hui, elle est en butte à toute une série de nouveaux défis, du changement climatique à la flambée des prix alimentaires et pétroliers, qui entraînent une résurgence

de l'inflation. Le déficit des comptes des pays importateurs de pétrole se creuse. Si l'Afrique veut accélérer les progrès vers la réalisation des OMD, il lui faut maintenir, voire améliorer, la croissance soutenue de ces dernières années, et en distribuer les fruits au plus grand nombre. La communauté internationale a un rôle essentiel à jouer, mais l'impulsion doit venir – et vient de fait – des gouvernements africains. Pour nombre d'entre eux, les défis à relever sont ceux auxquels sont confrontés depuis des décennies les gouvernements des pays de l'OCDE : promouvoir une croissance économique durable, améliorer la gestion des finances publiques, mettre en place des structures de gouvernance solides, favoriser la cohésion sociale et, à terme, réagir face aux enjeux du changement climatique.



L'OCDE FAIT ÉVOLUER SES MISSIONS CONFORMÉMENT AU NOUVEAU CONTEXTE INTERNATIONAL

Sur tous ces fronts, l'OCDE a accumulé un vaste ensemble de savoirs et de compétences. Depuis des décennies, dans ses pays membres comme dans les autres, elle contribue à l'élaboration de politiques économiques et sociales saines, afin d'aider gouvernements et sociétés à recueillir les fruits de la mondialisation tout en s'attaquant aux grands défis qui y sont associés. Aujourd'hui, sa mission est plus essentielle que jamais. L'économie internationale traverse une période de changement sans précédent, où les maîtres mots sont intégration et interdépendance. Il est de la responsabilité de chacun et de l'intérêt de tous de promouvoir le développement économique dans toutes les régions du monde. Face à de tels enjeux, l'OCDE change elle aussi. Elle a entrepris de

s'ouvrir davantage, de prendre en compte une réalité désormais plus diverse et de se montrer plus réceptive à la pluralité des voies qui mènent à la croissance et au développement. Elle envisage l'arrivée de nouveaux membres et développe ses relations avec une bonne centaine d'économies non membres. Fondée sur le critère de l'avantage mutuel, sur le partenariat et le partage de ses connaissances et de ses méthodes de travail, la nouvelle stratégie des relations mondiales de l'Organisation a pour objectif de renforcer encore la pertinence de ses travaux et sa réactivité face aux besoins de la communauté internationale. L'OCDE a engagé un processus d'élargissement qui vise cinq pays candidats à l'adhésion (Chili, Estonie, Israël, Russie et Slovaquie) et une initiative d'engagement renforcé qui en concerne cinq autres (Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Afrique du Sud).

DES RELATIONS DE PARTENARIAT DE PLUS EN PLUS ÉTROITES ENTRE L'OCDE ET L'AFRIQUE

C'est dans ce contexte que l'OCDE, déjà présente depuis longtemps en Afrique, s'applique à y renforcer son engagement. Cette démarche prend en compte les priorités des gouvernements africains eux-mêmes et de leurs partenaires internationaux, priorités définies notamment lors des discussions avec les dirigeants africains lors des sommets du G8 depuis Kananaskis, à savoir :

- coopérer avec les gouvernements et institutions des pays africains sur un vaste éventail de questions intéressant les pouvoirs publics ;
- travailler avec d'autres institutions internationales sur des questions de portée mondiale ayant d'importantes répercussions sur l'Afrique, comme les prix alimentaires ;
- prendre part aux grandes initiatives internationales, telles que le Groupe de pilotage

du Secrétariat général des Nations unies pour la réalisation des OMD en Afrique ;

- jouer un rôle unique dans le suivi des statistiques relatives à l'aide ainsi qu'aux examens par les pairs des programmes mis en œuvre par les donateurs, et contribuer à la définition du programme d'action à l'appui de l'efficacité de l'aide.

L'engagement de l'OCDE en Afrique dépasse la seule sphère du développement ; il concerne l'ensemble des secteurs de l'Organisation puisqu'il s'appuie sur ses principaux domaines de compétence : fourniture d'analyses et de conseils sur un éventail de questions relevant de l'action publique ; production d'instruments internationalement acceptés ; formulation de décisions et de recommandations visant à améliorer le fonctionnement de

l'économie mondiale, y compris l'investissement, l'environnement et la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales ; production de données statistiques, économiques et sociales comparatives fiables ; ou encore analyse des politiques dans des domaines touchant aussi bien la construction d'indicateurs économiques que les échanges, l'emploi, les migrations, l'éducation, l'énergie, la santé ou l'aide au développement.

Les annexes qui suivent présentent une synthèse des activités de l'OCDE en Afrique dans cinq grands domaines. Elles sont plus particulièrement axées sur les points suivants :

- promouvoir une croissance économique durable, objectif pour lequel elle mobilise ses spécialistes – des politiques de l'investissement, des échanges et de l'agriculture, de l'innovation – et travaille

notamment à la mise en commun des pratiques optimales et des leçons tirées de la mise en œuvre des réformes de l'investissement, ainsi qu'à l'évaluation (avec la FAO) des effets de la hausse des prix alimentaires sur la faim, la sécurité alimentaire et la pauvreté ;

- améliorer la **gestion des finances publiques**, objectif pour lequel l'Organisation mobilise ses spécialistes – de la fiscalité, de la réforme budgétaire et de la gestion des finances publiques – et partage les meilleures pratiques avec les gestionnaires africains de la dette, les gouverneurs de banques centrales et autres responsables financiers associés à la gestion de la dette publique ;

- améliorer les structures de **gouvernance**, en s'appuyant sur sa compétence en matière de lutte contre la corruption, et perfectionner les dispositifs de gouvernance publique et de gouvernement d'entreprise. L'OCDE et la Banque africaine de développement (BAFD) mettent actuellement au point ensemble *Initiative de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité dans les activités commerciales* en Afrique ; par ailleurs un projet a été lancé avec des pays d'Afrique australe sur le gouvernement d'entreprise des entreprises

publiques. L'OCDE assure le secrétariat du Partenariat pour une gouvernance démocratique, qui aide les pays à se doter d'une fonction publique efficace, et œuvre avec les pays africains de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) à l'amélioration des structures de gouvernance et d'investissement à travers l'initiative MENA ;

- bâtir des **sociétés plus intégratrices**, à partir de son expertise dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la santé et des migrations. Au nombre de ses travaux récents figurent des études sur la *Développement des compétences techniques et professionnelles* et la *Gestion des migrations de travail pour soutenir la croissance économique* ;

- réagir aux défis du **changement climatique**, l'un des grands thèmes de nos travaux en 2008 avec la publication de *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, des travaux spécifiques sur l'évaluation des coûts et avantages de l'adaptation – en prélude à la Déclaration ministérielle sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement – et une analyse détaillée des effets du changement climatique sur l'Afrique ;

- des **études et statistiques**, dans l'optique de partager les connaissances issues de ses analyses économiques – l'OCDE étant l'une des plus vastes et des plus fiables sources mondiales de données statistiques comparatives. Citons en particulier les *Perspectives économiques en Afrique*, initiative conjointe de la BAFD, de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et de l'OCDE, et le rôle de l'Organisation en tant qu'hôte du *Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle* – qui aide les pays africains à développer leurs propres capacités statistiques ;
- la **coopération pour le développement**, qui s'appuie sur le rôle unique que joue l'Organisation en termes de suivi des statistiques et d'examen par les pairs des programmes mis en œuvre par les donateurs, et sur son rôle essentiel au plan international dans la définition du programme d'action à l'appui de l'efficacité de l'aide. Le Comité d'aide au développement de l'OCDE est une tribune de premier plan pour la coordination de l'aide entre les donateurs, et l'OCDE a joué un rôle de chef de file dans la préparation du Troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui a eu lieu en septembre 2008 à Accra (Ghana).

ENSEMBLE VERS L'AVENIR

Nous connaissons le vaste potentiel qui est celui du continent africain. Nous pensons qu'en mettant en commun les enseignements issus de l'expérience et en tirant les leçons des exemples de réussite sur ce continent, nous pouvons aider les gouvernements des pays africains et leur population à concrétiser ce potentiel.

Nous sommes fiers de constater que les gouvernements et institutions des pays africains font de plus en plus appel à l'OCDE en tant que partenaire, et reconnaissent la pertinence de ses contributions. Nous sommes déterminés à aider ces gouvernements, non seulement nos pays membres, qui forment une communauté de plus en plus large, mais aussi

les autres pays du monde, à gérer les difficultés nées de la mondialisation. En partenariat avec les gouvernements et les institutions des pays africains et avec le reste de la communauté internationale, nous continuerons à mobiliser toutes nos compétences pour accélérer les progrès vers la réalisation des OMD. Nous estimons ainsi pouvoir contribuer non seulement aux efforts des gouvernements africains et à la prospérité de leurs peuples mais, au-delà, à la prospérité et à la sécurité dans le monde.



1

CROISSANCE

INVESTISSEMENT, ÉCHANGES, AGRICULTURE, INNOVATION

La croissance économique est indispensable pour réduire la pauvreté et réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement.

À cet effet, il faut créer un environnement favorable à l'investissement, aider les pays à s'intégrer dans l'économie mondiale, améliorer l'efficacité de l'agriculture, en particulier, et favoriser l'innovation. Ce sont des domaines dans lesquels l'OCDE possède une expertise reconnue et est activement engagée avec les partenaires africains.

1.1 Investissement

• L'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique vise à améliorer la capacité des pays africains d'engager des réformes qui améliorent les conditions de l'investissement, en tirant parti de la méthode d'apprentissage par les pairs de l'OCDE et des instruments relatifs à l'investissement, tels que le Cadre d'action pour l'investissement (CAI). L'Initiative a aidé les pays du NEPAD à rehausser la composante « investissement » du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) et à appliquer des réformes du climat de l'investissement dans

les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Deux réunions clés ont eu lieu à ce jour : en 2006 à Brazzaville et en 2007 à Lusaka. La réunion de 2008 se tiendra en Ouganda, en décembre. Parmi les prochaines étapes figurent des examens par les pairs des politiques d'investissement de pays pilotes, et l'élaboration de cadres d'action pour encourager l'investissement dans les infrastructures régionales.

• En juillet 2007, l'Égypte a été le premier pays africain à signer la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises

multinationales. Dans ce contexte, elle a aussi été le premier pays à utiliser le CAI pour entreprendre un examen complet de sa politique d'investissement.

- Le Programme MENA OCDE pour l'investissement, lancé en 2005, doit servir de cadre à des échanges sur les bonnes pratiques et sur les enseignements tirés de l'application des réformes de l'investissement. S'appuyant sur le modèle OCDE d'examen par les pairs, des experts collaborent étroitement pour mettre au point des solutions innovantes, adaptées aux cadres d'action spécifiques de chaque pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). La deuxième réunion ministérielle, tenue en novembre 2007, a examiné les progrès de la réforme du climat de l'investissement dans les pays de la région. À la veille de la réunion, un Forum des entreprises a été organisé pour permettre aux associations professionnelles et aux représentants du secteur privé d'apporter leurs contributions. Plus de mille participants de la région MENA et d'autres pays ont assisté à cette manifestation.
- L'investissement est l'une des questions centrales suivies par le Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA), créé au Sommet du G8 d'Évian en 2003 pour élargir et approfondir le dialogue entre l'Afrique et ses partenaires au

développement, autour de thèmes de progrès essentiels. L'Unité de soutien du FPA, installée à l'OCDE, a établi avec le secrétariat du NEPAD un rapport sur l'investissement pour la 8^e réunion du FPA tenue en mai 2007, avant le Sommet du G8 de Heiligendamm.

Principaux liens

www.oecd.org/daf/investissement/pfi
www.oecd.org/daf/investissement/afrique
www.oecd.org/mena/investment
www.forumpartenariatafrique.org

1.2 Échanges

- L'OCDE réalise d'importants travaux analytiques et liés aux réformes dans le domaine des échanges. Certaines de ses activités sont centrées sur des questions présentant un intérêt direct pour l'Afrique. Elles concernent en particulier l'impact sur l'Afrique de l'érosion potentielle des préférences à la suite de la libéralisation multilatérale dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, ainsi que les coûts potentiels de l'ajustement budgétaire résultant de la libéralisation des échanges.
- Des travaux approfondis ont été consacrés

aux intérêts et aux préoccupations des pays africains dans le contexte du débat sur le traitement spécial et différencié à l'OMC. L'OCDE a proposé un accès par pays à ces dispositions, en fonction d'impératifs de développement et de critères économiques.

- Dans le contexte des travaux de l'OCDE sur l'aide à l'appui des échanges, des analyses sont réalisées sur les façons d'améliorer les capacités commerciales en Afrique, grâce à l'aide ou à d'autres moyens d'action.
- D'autres analyses et études de cas sur l'Afrique ont été incorporées dans des travaux récents sur la facilitation des échanges, le commerce des services, les obstacles non tarifaires, les échanges et l'ajustement structurel, ainsi que l'articulation entre la politique commerciale et l'investissement direct étranger dans le secteur agro-alimentaire.
- Parmi les autres travaux sur les échanges consacrés à l'Afrique, il convient de citer l'analyse du renforcement du marché régional en Afrique de l'Ouest – dans le cadre d'une initiative engagée sous les auspices de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO), en partenariat avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) – visant à tirer parti des opportunités qui s'offrent à la région dans le marché international élargi, ainsi qu'un

rapport d'étape général sur l'Afrique et le commerce international entrepris avec le secrétariat du NEPAD.

- L'Unité de soutien du FPA (voir ci-dessus) a établi un rapport d'étape intitulé *L'Afrique et le commerce international* pour la 9^e réunion du FPA à Alger, en novembre 2007.

Principaux liens

www.oecd.org/echanges

www.oecd.org/tad/echangedev

www.oecd.org/csao/elevage

www.forumpartenariatafrique.org

1.3 Agriculture et sécurité alimentaire

- Dans l'immédiat, une source majeure de préoccupation tient à l'impact de la flambée des prix alimentaires sur la faim, la sécurité alimentaire et la pauvreté. L'OCDE, en coopération avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), continuera de fournir les analyses de marché et les prévisions requises pour un dialogue éclairé. Elle offre aussi une tribune pour des

débats à haut niveau sur les actions publiques efficaces dans des domaines tels que le soutien à l'agriculture, l'aide humanitaire et l'aide au développement, la politique des biocarburants et l'innovation technologique.

- De 2005 à 2007, afin d'aider les gouvernements des pays africains à améliorer la conception de leurs politiques agricoles et de réduction de la pauvreté, le ministère des Affaires étrangères de la France, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'OCDE ont réalisé le Projet conjoint d'appui à l'agriculture africaine (PAAA). Des études associant l'analyse, le renforcement des capacités et le dialogue sur les politiques ont été achevées pour trois pays, en collaboration étroite avec les ministères de l'Agriculture intéressés. Un rapport de synthèse sur les enseignements de ce projet est en cours de publication.

- L'OCDE a également travaillé avec d'autres organisations internationales (FIDA, FAO et Banque mondiale) pour organiser le Forum mondial sur l'agriculture (Rome, 2007) qui a abordé des questions spécifiques liées au développement de l'agriculture africaine, dans le but de définir des domaines de coopération future à l'appui d'objectifs communs de développement.

- En outre, à l'occasion de la CITDA IV tenue

à Yokohama en mai 2008, l'OCDE a publié le rapport *Entreprendre pour le développement 2008 : promouvoir les échanges commerciaux agricoles en Afrique*. Cette étude examine l'agriculture africaine dans une optique commerciale, mettant en lumière la situation actuelle de l'agriculture et de l'agro-industrie ainsi que les possibilités naissantes de développer davantage le secteur, à la fois sur les marchés nationaux et sur les marchés d'exportation.

- L'OCDE collabore avec des organisations régionales (CILSS, CEDEAO, UEMOA) et internationales (FAO, PAM, FIDA, ONU BHAH, PNUD, UNICEF) ainsi qu'avec des organisations de la société civile (ROPPA, Afrique verte), afin de résoudre les problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition, en particulier parmi les populations vulnérables. Trois réunions du Réseau de prévention des crises alimentaires (Food Crisis Prevention Network, FCPN : www.food-security.net) ont été organisées à Bruxelles et à Paris, en 2007 et en 2008, pour examiner des questions à court, moyen et long termes, en vue d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations vulnérables d'Afrique de l'Ouest.

- L'OCDE va maintenant travailler avec la FAO et le FIDA sur un nouveau projet visant

à mettre au point, à l'intention des décideurs publics, un système d'information amélioré sur les performances du secteur agricole et les politiques connexes, projet qui pourrait être mis en route dès 2009.

- L'Unité de soutien du Forum pour le partenariat avec l'Afrique a produit une série d'analyses de fond et de rapports d'étape sur l'agriculture africaine, qui constitue l'un de ses principaux thèmes d'examen. Son analyse la plus récente, développée dans son rapport *L'Afrique et l'enjeu climatique : appel à l'action* soumis à la dixième réunion du FPA, à Tokyo, en avril 2008, traite tout spécialement de l'incidence du changement climatique sur le secteur agricole. Ce rapport souligne que l'agriculture africaine est particulièrement sensible à la variabilité climatique car elle dépend de terres non irriguées. Il conclut que le changement climatique risque d'entraîner une augmentation du nombre d'Africains menacés par la faim, en raison de la baisse des rendements due aux fluctuations extrêmes du climat. Le document préconise aussi des actions à mener prochainement par les gouvernements des pays du G8, de l'OCDE et des pays africains, notamment un soutien accru aux systèmes d'alerte précoce, le développement de technologies résistantes au climat,

la mise en place de régimes d'assurance et la création de systèmes de distribution alimentaire mieux adaptés.

Principaux liens

www.agri-outlook.org

www.oecd.org/csao/securitealimentaire/recommandations

www.forumpartenariatafrique.org

1.4 Innovation

- Lors de sa réunion au niveau des ministres de 2007, le Conseil de l'OCDE a lancé une nouvelle initiative majeure, la Stratégie pour l'innovation. Elle associe les économies membres et non membres dans un effort résolu pour mieux appréhender les écosystèmes d'innovation naissants dans notre monde en voie de globalisation, et mieux les mobiliser afin d'atteindre les objectifs de l'action publique. L'OCDE s'emploiera à engager dans ce projet des pays de toutes les régions du monde, et notamment d'Afrique.
- L'examen par l'OCDE de la politique d'innovation de l'Afrique du Sud, conduit sous l'égide du Comité de la politique scientifique et technologique (CPST) – où l'Afrique

du Sud siège en qualité d'observateur depuis 1998 – a été achevé à la mi-2007. Le gouvernement sud-africain a très bien accueilli ce rapport, qui devrait donc avoir une réelle incidence sur la politique des autorités. Cet examen a déjà eu des retombées positives, puisque le gouvernement sud-africain en a partagé les conclusions avec les autres pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). D'autres travaux de l'OCDE avec l'Afrique du Sud ont examiné les points forts et faibles concernant trois aspects de l'innovation : le renforcement des capacités d'absorption de la technologie ; le transfert de technologie ; la création de réseaux de savoir. Les recommandations correspondantes ont eu également un effet sur d'autres pays de la région.

Principal lien

www.oecd.org/sti/innovation/examens

2

FINANCES PUBLIQUES

FISCALITÉ, RÉFORME BUDGÉTAIRE, GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Les gouvernements doivent pouvoir gérer efficacement les finances publiques. L'OCDE s'applique à partager son savoir-faire avec ses partenaires africains dans trois domaines-clés de l'action publique : la fiscalité, la réforme budgétaire et la gestion de la dette.

2.1 Fiscalité

• La fiscalité joue un rôle pour les pays africains car elle leur permet d'accroître les recettes dont ils ont besoin pour atteindre les OMD et améliorer la gouvernance, grâce à un renforcement des relations entre l'État et les citoyens. L'Organisation mène depuis 1999 des programmes dans ce domaine avec l'Afrique australe et orientale, rassemblant ainsi des fonctionnaires issus de pays de l'OCDE et de pays africains qui confrontent leur expérience, en matière de politique fiscale et de renforcement des capacités dans l'administration fiscale. Le dialogue sur les politiques porte

en priorité sur des questions intéressantes spécifiquement l'Afrique, notamment les prix de transfert, les conventions fiscales, la fuite de capitaux, la vérification des comptes des entreprises multinationales ou encore l'aide à la réforme fiscale. Une grande conférence panafricaine sur la fiscalité, la gouvernance et le renforcement des capacités, qui se tiendra en août 2008 en Afrique du Sud, permettra d'évaluer et d'approfondir les travaux accomplis.

• Les travaux se poursuivront avec l'ouverture d'un Centre fiscal international pour l'Afrique

australe, parrainé par six pays africains et hébergé par l'administration fiscale sud-africaine, en partenariat avec l'OCDE ainsi que d'autres organisations internationales et organismes donateurs intéressés.

[Principal lien](#)

www.oecd.org/tax/globalrelations

2.2 Réforme budgétaire

- Une réforme budgétaire efficace permet aux pays d'assurer la discipline budgétaire, garantir que les ressources sont affectées conformément aux priorités, et facilite la fourniture efficiente des services aux citoyens. L'OCDE a prodigué conseils et assistance aux autorités sud-africaines pour la mise en place de l'Initiative africaine concertée sur la réforme du budget (CABRI). Créé sur le modèle du Réseau des hauts responsables du budget de l'OCDE, dont il s'inspire, CABRI est un réseau régional de responsables africains du budget qui se réunissent chaque année pour promouvoir la transparence et l'unité budgétaires et échanger des vues. Il s'agit d'une initiative ouverte à toute l'Afrique qui compte actuellement vingt-quatre pays.
- L'OCDE continue à soutenir ce réseau auquel

elle participe. Par ailleurs, l'OCDE et CABRI collaborent en vue d'inclure l'Afrique dans l'*Enquête de l'OCDE sur les pratiques et procédures budgétaires*.

[Principal lien](#)

www.oecd.org/gov/budget-fr

2.3 Gestion de la dette publique

- Une bonne gestion de la dette publique permet aux responsables africains de développer des marchés de titres d'État en monnaie locale, de s'intégrer dans un réseau mondial de gestionnaires de dette et de mieux sensibiliser les décideurs, les investisseurs et d'autres parties extérieures à l'Afrique, aux progrès accomplis sur ce continent. Il est admis que l'OCDE joue un rôle de chef de file en matière de gestion de la dette publique et de marchés d'obligations d'État, deux domaines essentiels pour l'Afrique.
- L'OCDE a organisé en Afrique du Sud, en avril 2007, le premier atelier régional sur la gestion de la dette et les marchés d'obligations en Afrique. Les participants régionaux eux-mêmes sont à l'origine de cette initiative, organisée conjointement par l'Organisation et les autorités sud-africaines. Un deuxième atelier s'est tenu en juin 2008.

- En réponse à une demande du Sommet du G8 de 2007, l'OCDE a intensifié ses efforts visant à échanger des pratiques exemplaires avec des gestionnaires de la dette, gouverneurs de banques centrales et autres responsables financiers africains participant à la gestion de la dette publique, grâce à une série de projets et de forums annuels. *Le Forum annuel de l'OCDE sur la gestion de la dette publique en Afrique* permet aux participants de confronter leurs expériences sur les pratiques exemplaires de l'OCDE et sur des questions spécifiques au développement du marché des titres de la dette publique intéressant particulièrement l'Afrique. Dans le cadre du plan d'action du G8 pour le développement des marchés obligataires dans les économies émergentes, l'OCDE a par ailleurs créé une base de données sur la dette de l'administration centrale en Afrique, en utilisant sa méthodologie pour produire des données statistiques fiables pouvant servir de base à des analyses comparatives et à des recommandations. Cette base de données sera publiée chaque année, de même qu'un aperçu, par pays, des pratiques de gestion de la dette en Afrique et de l'évolution des marchés africains de titres de la dette publique.

[Principaux liens](#)

www.oecd.org/daf/dettepublique
www.publicdebtt.net.org

3

GOVERNANCE

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, GOVERNANCE PUBLIQUE, GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La faiblesse des institutions publiques au niveau local, régional et central, la médiocrité de la gestion du secteur public et la corruption dans les secteurs public et privé ont toutes pour effet de peser sur la croissance économique, les échanges, l'investissement et la création d'emplois. L'OCDE est à l'origine d'instruments et de principes internationalement reconnus, qui établissent des règles du jeu en la matière. Avec ses partenaires africains, elle s'emploie activement à les promouvoir également en Afrique.

3.1 Lutte contre la corruption

- La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales a reçu un écho international en tant que premier instrument mondial de lutte contre la corruption dans les opérations commerciales transfrontalières. L'OCDE a reçu le prix annuel décerné par la revue *African Investor* pour son rôle central.
- L'OCDE et la BAfD élaborent une Initiative de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité dans les activités commerciales, pour aider

les pays africains à renforcer les dispositifs et les pratiques visant à contenir la corruption d'agents publics lors des transactions commerciales.

- Mise en œuvre avec d'autres organisations internationales et acteurs de la région, cette Initiative aura pour priorité de renforcer le dialogue avec toutes les parties concernées (pouvoirs publics, secteur privé, société civile et donateurs) et sera dotée d'un mécanisme d'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre d'instruments internationaux, dont la Convention de l'OCDE et la Convention des Nations unies contre la corruption.
- La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption a été ratifiée en juin 2007 par l'Afrique du Sud (premier pays africain à y adhérer), désor-

mais membre du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption, et qui participera à ce titre au programme d'examen mutuel qui permet au Groupe de suivre la mise en œuvre de la Convention.

Principaux liens

www.oecd.org/corruption-fr

www.oecd.org/daf/anticorruption/convention

www.oecd.org/gov/ethique

3.2 Gouvernance publique et développement régional

• Le programme OCDE-MENA pour la gouvernance vise à soutenir les réformes de gouvernance en Afrique du Nord via un réseau régional de hauts responsables, pour susciter un dialogue sur les politiques et renforcer le soutien de réformes durables.

• Le Partenariat pour la gouvernance démocratique, dont l'OCDE assure le secrétariat, a lui aussi pour objectif d'accroître la capacité des pays en développement et des démocraties émergentes à fournir des services publics essentiels et à remplir les fonctions fondamentales de l'État. En partenariat avec des acteurs majeurs tels que la BAFD, cette initiative permettra, dans le cadre de projets-pilotes, d'apporter un soutien à des pays africains.

• Les publications, normes et orientations de l'OCDE sur la gouvernance, sont examinées et appliquées par les pays africains, notamment celles qui concernent la lutte contre la corruption, pour l'intégrité, la gestion des ressources humaines et des finances publiques, la réforme de la réglementation ou la rationalisation de l'administration.

• Le Comité des politiques de développement territorial de l'OCDE dispense aux pays africains des conseils sur les moyens d'améliorer leurs politiques de développement régional pour atteindre des objectifs de compétitivité et d'équité.

• Depuis 2004, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest intervient en partenariat avec la CEDEAO pour diffuser et faire appliquer à l'échelle de la région le Protocole additionnel pour la démocratie et la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest.

Principaux liens

www.oecd.org/mena/governance

www.oecd.org/governance

www.oecd.org/pdg

www.oecd.org/gov/developpementregional

www.oecd.org/csao/conflits/instruments

3.3 Gouvernement d'entreprise

• Le gouvernement d'entreprise fait partie, au même titre que la gouvernance économique et politique, des trois piliers du Mécanisme africain

d'examen par les pairs, signe de son importance pour l'Afrique. Lors de la mise en place de ce Mécanisme, l'Union africaine a avalisé les principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE qui font désormais référence pour les auto-évaluations.

• L'OCDE a lancé avec les pays d'Afrique australe un projet sur le gouvernement des entreprises publiques, en créant un réseau d'entreprises publiques du sud de l'Afrique. En mai 2008, ce réseau a tenu en Afrique du Sud sa première réunion à laquelle ont participé des représentants des secteurs public et privé, ainsi que des experts d'autres régions. À son programme de travail figurent des études de cas illustrant de bonnes politiques et pratiques, ainsi que l'organisation d'ateliers infrarégionaux chargés de formuler des propositions pour l'amélioration du gouvernement des entreprises publiques dans la région.

• L'OCDE collabore par ailleurs étroitement avec d'autres institutions régionales et internationales pour promouvoir l'amélioration du gouvernement d'entreprise dans le secteur privé comme dans celui des entreprises publiques, notamment le Forum mondial sur le gouvernement d'entreprise, la Banque mondiale, la Société financière internationale ou encore l'Union africaine.

Principaux liens

www.oecd.org/daf/affairesentreprises

www.oecd.org/daf/corporate/principes-fr

www.oecd.org/daf/affairesentreprises/publiques

4

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION ET FORMATION, SANTÉ, MIGRATIONS

Si l'OCDE participe à l'orientation de la politique économique, elle intervient également dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la santé et des migrations, tous essentiels pour instaurer une croissance économique durable, lutter contre la pauvreté et faire face aux enjeux de la mondialisation. Elle coopère avec des institutions africaines et internationales afin de les faire bénéficier de son expérience en la matière.

4.1 Éducation et formation

- Des travaux récents de l'OCDE ont pour thème spécifique le « Développement des compétences techniques et professionnelles », qui est également le thème général de l'édition 2008 des *Perspectives économiques en Afrique* (PEA), une initiative conjointe de la Banque africaine de développement, du Centre de développement de l'OCDE et, depuis 2008, de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).
- Un examen du système éducatif de l'Afrique

du Sud est actuellement en cours à l'OCDE. L'Organisation apporte également son soutien à l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), dans le cadre du lancement d'une série d'examens par les pairs des systèmes éducatifs des pays d'Afrique subsaharienne.

Principaux liens

www.oecd.org/edu/nme-fr

www.oecd.org/dev/pea

4.2 Santé

• En juin 2007, l'OCDE a organisé, en collaboration avec les autorités des Pays-Bas, un forum à haut niveau sur le thème « Médicaments contre les maladies infectieuses négligées et émergentes : en améliorer la disponibilité par des politiques cohérentes ». Ce forum a rassemblé plus de deux cents participants de haut niveau de pays de l'OCDE et d'économies en développement, notamment des responsables du monde de l'industrie, des chercheurs, des universitaires, des représentants d'organisations caritatives ou encore d'organisations internationales et non gouvernementales.

• Les participants se sont entretenus sur les moyens à mettre en œuvre pour faire face à la pénurie de nouveaux traitements et techniques de prévention essentiels pour combattre ces maladies. Ils ont également discuté de la nécessité de mettre au point un programme d'action cohérent et évolutif, qui favoriserait l'innovation et aurait pour effet d'accélérer considérablement le développement et la mise sur le marché des médicaments, vaccins et outils diagnostiques destinés à lutter contre les maladies infectieuses négligées et émergentes, qui sévissent de manière disproportionnée dans les pays en développement.

• Ce forum à haut niveau a débouché sur le Programme d'action de Noordwijk pour les médicaments, fruit d'un accord général entre les participants sur les difficultés à régler, les objectifs à atteindre et les mesures à prendre pour améliorer la disponibilité des médicaments contre les maladies infectieuses et négligées.

Principal lien

www.oecd.org/sti/biotechnologie/pnm

4.3 Migrations

• Les travaux de l'OCDE font apparaître toutes les articulations qui existent entre migrations et développement. Ils attirent l'attention sur le fait que les différents acteurs, y compris les pays africains d'émigration, auraient tous à gagner d'une meilleure cohérence entre les politiques migratoires et les politiques de développement.

• Les analyses menées par l'OCDE sur la mobilité internationale des travailleurs de la santé font état de nouvelles données révélatrices de l'ampleur de ce phénomène et de son impact sur les pays d'Afrique. L'Organisation entend poursuivre ces travaux, afin de dresser la liste des mesures pouvant être prises de façon à répartir plus équitablement les retombées positives de cette mobilité, et à réduire les risques qu'elle comporte. Les travaux

pourraient être étendus à d'autres pays africains.

• De manière plus générale, l'OCDE s'intéresse aussi à la question de *La gestion des migrations de travail pour soutenir la croissance économique*, et plus spécifiquement aux migrations de retour et à la possibilité de sensibiliser les membres des diasporas à la nécessité de contribuer au développement de leur pays d'origine. Les travaux sur les migrations de retour comportent plusieurs études de cas sur des pays d'Afrique (du Nord comme de l'Ouest). L'OCDE organisera une conférence internationale sur ce thème à Milan les 2 et 3 octobre 2008, avec le concours des autorités italiennes.

• Plus spécifiquement, l'OCDE travaille également sur la dynamique des migrations et les politiques migratoires des pays d'Afrique de l'Ouest. Elle apporte ainsi son aide à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui s'efforce de définir une approche commune régionale en matière de migrations.

Principaux liens

www.oecd.org/dev/migrations

www.oecd.org/els/migrations/pmi

www.oecd.org/csao/migrations

5

CHANGEMENT CLIMATIQUE

RELEVER LES DÉFIS

Enjeu planétaire majeur, le changement climatique met à l'épreuve la capacité de coopération et la créativité de l'OCDE en matière d'élaboration des politiques.

Elle travaille depuis de nombreuses années sur les aspects économiques du phénomène. Elle est prête à apporter son soutien aux décideurs des pays d'Afrique – continent qui contribue le moins au problème mais qui y est particulièrement exposé – afin d'identifier les défis et de formuler et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour y faire face.

5.1 Relever les défis

- La modification du climat et les problèmes connexes ont occupé une place importante dans les travaux de l'OCDE en 2008, avec la publication, en mars, des *Perspectives de l'environnement à l'horizon 2030* et la tenue, en juin, d'une session sur l'économie du changement climatique dans le cadre de la réunion du Conseil au niveau des ministres.
- Cette problématique avait déjà été désignée comme un enjeu clé pour l'Afrique, à l'occa-

sion de la réunion conjointe des ministres de l'Environnement et du Développement tenue en avril 2006, où les participants avaient approuvé un *Cadre pour une action commune autour d'objectifs partagés* et une *Déclaration sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement*. En mai 2008, lors de leur réunion à haut niveau, les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE

ont ensuite adopté une *Déclaration sur les progrès accomplis dans la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement*.

- Pour donner suite à la réunion conjointe, des groupes d'étude – composés de représentants des ministères et organismes chargés de l'environnement et du développement et de leurs partenaires dans les pays en développement – ont travaillé sur trois aspects : la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement ; la gouvernance et le renforcement des capacités pour la gestion des ressources naturelles et de l'environnement ; et, enfin, la mobilisation d'un financement durable pour garantir l'accès à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement abordables. Aujourd'hui, un document d'orientation est en préparation sur les moyens d'assurer la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les activités des donateurs et dans les processus de planification nationaux, sectoriels et locaux. Il sera achevé début 2009 et devrait présenter un grand intérêt pour les décideurs africains et les donateurs internationaux.

- Des travaux sont aussi en cours pour évaluer les coûts et les avantages de l'adaptation

– un aspect qui concerne au premier chef les pays africains, particulièrement vulnérables aux effets de la modification du climat. Ils ont donné lieu à un rapport publié sous le titre *Aspects économiques de l'adaptation au changement climatique : coûts, bénéfices et instruments économiques*.

- Parmi les autres travaux menés récemment, figurent une vaste analyse de l'impact du changement climatique sur différents secteurs en Afrique – eau, zones côtières et villes portuaires, énergie, agriculture, forêts et pêche, santé, paix et stabilité, etc. – et un examen des mécanismes de financement. Dans le prolongement de ces travaux, une étude plus détaillée sur le financement carbone est en cours de réalisation, sous la direction conjointe de l'OCDE et d'institutions africaines partenaires.

- Le changement climatique, ses répercussions sur l'Afrique et les mesures à prendre pour s'y adapter, par les gouvernements des pays du G8, de l'OCDE et d'Afrique, occupaient une place importante dans le dernier rapport présenté à la 10^e réunion du Forum pour le partenariat avec l'Afrique, en avril 2008 à Tokyo. Ce rapport examinait les conséquences de la modification du climat dans quatre secteurs – eau, énergie, agriculture et santé –, ainsi que son impact sur la paix et

la sécurité en Afrique, le financement et les mécanismes financiers.

Principaux liens

www.oecd.org/env/cc-fr

www.oecd.org/csao/atlas

www.oecd.org/cad

www.forumpartenariatafrique.org

6

ÉTUDES ET STATISTIQUES

L'OCDE publie des Perspectives économiques semestrielles comprenant des analyses et des prévisions pour les grandes économies mondiales, ainsi que des études économiques quasi annuelles pour chaque pays membre et certains non membres. Cela représente l'une des plus vastes et des plus fiables sources mondiales de statistiques comparatives, notamment économiques et sociales, couvrant des domaines aussi divers que les comptes nationaux, les indicateurs économiques, les échanges, l'emploi, les migrations, l'éducation, l'énergie, la santé et l'aide au développement.

6.1 Études économiques

- *Les Perspectives économiques en Afrique (PEA) sont le fruit d'une activité commune de la Banque africaine de développement (BAfD), du Centre de développement de l'OCDE et, depuis 2008, de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Cette étude vise à fournir des données comparatives et des analyses sur les tendances économiques, politiques et sociales en Afrique, fondées essentiellement sur des prévisions macroéconomiques originales, ainsi qu'à aider à identifier des politiques*

efficaces. Elle couvre désormais trente-cinq économies, qui représentent ensemble 87 % de la population de l'Afrique et 95 % de sa production économique. L'OCDE continuera de participer aux éditions futures des PEA, mais la responsabilité principale de la coordination du projet sera progressivement confiée à la BAfD.

- *L'OCDE a récemment entrepris une première étude économique de l'Afrique du Sud, qui est devenue en 2007 l'une des cinq grandes économies émergentes à participer à un programme*

d'engagement renforcé avec l'OCDE. L'Afrique du Sud occupe une place importante dans la région, non seulement en tant que puissance économique dominante, mais aussi comme modèle économique et politique pour les autres pays de l'Afrique subsaharienne. Présenté par le Secrétaire général en Afrique du Sud, en juillet 2008, le rapport de l'OCDE, *Évaluation économique de l'Afrique du Sud*, analyse la stratégie de développement national du pays et examine de façon approfondie deux problèmes majeurs : le niveau extrême du chômage et la faiblesse de la concurrence sur les marchés de produits. Il est à prévoir que l'OCDE produira désormais régulièrement des études économiques complètes sur l'Afrique du Sud, comme elle le fait déjà pour d'autres grands pays non membres tels que le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie.

- En outre, à partir de l'automne 2008, les Perspectives économiques de l'OCDE contiendront une note par pays sur l'Afrique du Sud, avec une analyse des évolutions économiques récentes et des grands enjeux actuels, accompagnée de prévisions pour les principaux indicateurs économiques.

Principaux liens

www.oecd.org/dev/pea

[www.oecd.org/afrique/sud](http://www.oecd.org/afrique/afrique/sud)

6.2 Statistiques

- L'OCDE héberge le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), qui aide les pays africains à renforcer leurs capacités statistiques. Son action consiste surtout à leur prêter son concours dans la mise au point, l'application et le suivi des stratégies nationales. Les activités englobent les orientations méthodologiques pour la conception et la mise en œuvre des stratégies, ainsi que la facilitation de la coordination avec les partenaires internationaux pour la mobilisation des ressources. PARIS21 fournit aussi un soutien pour l'intégration des statistiques dans les discussions de fond à haut niveau, et réalise des études annuelles sur le soutien technique et financier aux statistiques dans tous les pays en développement.

- En outre, l'OCDE est activement engagée dans le suivi en Afrique du *Second Forum mondial de l'OCDE sur les statistiques, les connaissances et les politiques*, qui s'est tenu en 2007. L'OCDE et la Bafd étudient la façon de coordonner au mieux le projet global sur la mesure du progrès des sociétés (pilote par l'OCDE) et l'initiative de la Bafd sur le développement à l'horizon 2050.

Ce point fera l'objet d'un nouvel examen à la Conférence économique africaine à Tunis, en novembre 2008.

Principaux liens

www.paris21.org

www.oecd.org/progress

7

COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Au sein de l'OCDE, le Comité d'aide au développement (CAD) est une instance reconnue qui joue un rôle central dans le traitement de thèmes majeurs de la coopération pour le développement : suivi des apports d'aide, action en faveur de l'efficacité de l'aide au regard du développement, conduite d'examen par les pairs des activités des organismes donateurs, ainsi que définition de cadres d'action et d'orientations sur des questions spécifiques.

7.1 Assurer le suivi des flux d'aide à l'Afrique

- L'OCDE, dont l'une des missions essentielles est de fournir des statistiques fiables et comparables, publie des données détaillées et une analyse des apports d'aide à l'Afrique, et au reste du monde.
- Des tableaux et graphiques comparatifs mettent en relief des aspects particuliers mais aussi les principales tendances de l'aide consentie à l'Afrique. Deux sections distinctes renvoient respectivement aux donateurs (principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux) et aux bénéficiaires

de l'aide (principaux bénéficiaires au cours des dernières années). Une troisième section présente la ventilation sectorielle de l'aide. Elle fournit des données détaillées sur l'aide à l'éducation, à la santé et à l'alimentation en eau et l'assainissement, ainsi que d'autres, plus générales, sur divers

7.2 Améliorer l'efficacité du développement

- Le Groupe de travail du CAD sur l'efficacité de l'aide s'est imposé comme le partenariat international des donateurs et des pays partenaires

œuvrant à l'amélioration de l'efficacité de l'aide afin d'en renforcer les effets sur la réduction de la pauvreté. Le Groupe de travail compte désormais vingt-trois pays en développement, dont douze pays africains, qui s'emploient activement à promouvoir et diffuser la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide approuvée par plus d'une centaine de pays (dont trente-quatre pays africains), et à assurer le suivi de sa mise en œuvre.

- L'OCDE est aux avant-postes de la préparation du Troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui a pour objet de dresser un bilan des progrès de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au niveau des pays. Le Forum se tiendra au Ghana en septembre 2008, et devrait aboutir à un accord sur l'action à mener pour donner corps aux priorités énoncées à Paris, incarné par le nouveau Programme d'action d'Accra.

- Les examens par les pairs constituent le fer de lance des méthodes de travail de l'OCDE, et s'appliquent à l'aide au développement comme à d'autres volets des activités de l'Organisation. Les examinateurs évaluent la performance des organismes d'aide à partir des missions qu'ils effectuent dans les pays partenaires – pour leur majorité en Afrique – et qui leur permettent d'apprécier l'efficacité de chacun des donateurs sur le terrain. Ces missions aident par ailleurs l'OCDE à se tenir informée de la façon dont les pays partenaires évaluent les pratiques des donateurs sur le terrain.

7.3 Définir des cadres d'action

L'OCDE mène une analyse des politiques et un dialogue sur de grands thèmes du développement.

- Le dialogue sur la réforme des systèmes de sécurité, qui a débouché sur l'élaboration d'un guide demandé par les participants au sommet du G8 de 2007, et considéré par eux comme un outil précieux pour s'attaquer aux défis de l'insécurité et du développement en Afrique. Il se prolonge aujourd'hui par des consultations au plan national et des cours de formation sur des aspects concrets.

- Le dialogue sur les moyens de renforcer l'engagement dans les États fragiles, qui a conduit à la définition de principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires, et qui a pour objet d'aider les acteurs internationaux à s'engager de façon constructive dans des pays aux structures de gouvernance médiocres et en proie à des conflits. L'OCDE travaille également avec la BafD et l'Union africaine (UA) à l'organisation d'une conférence régionale sur la consolidation de l'appareil d'État dans les États fragiles, et assure le suivi des apports de ressources à ces États.

- En Afrique de l'Ouest, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE collabore avec la CEDEAO pour mettre en place le Groupe de travail régional sur les situations d'après-conflit.

- En juin 2008, un processus régional de formulation de politiques consacré aux situations d'après-conflit et au développement a été lancé en Côte d'Ivoire avec la participation des quinze États membres de la CEDEAO.

- L'OCDE a élaboré un ensemble de principes pour l'action à mener par les donateurs dans le domaine de la lutte contre la corruption, afin de pousser plus loin les efforts déployés sur ce front et de fournir des éléments de base pour faire comprendre aux donateurs comment améliorer la coordination et le dialogue avec les pays partenaires. Une étude a été menée dans dix pays pour vérifier que les principes incarnent bien les meilleures pratiques recensées.

- L'OCDE met actuellement au point une « boîte à outils » en vue d'améliorer la conception et la mise en œuvre des programmes d'aide à l'appui des échanges, en particulier dans les pays les moins avancés, pour la plupart africains. Un système de suivi de l'Aide pour le commerce a été établi avec l'OMC afin d'améliorer l'efficacité de cette forme d'aide. Les premiers résultats ont été présentés lors du premier examen de l'Aide pour le commerce par l'OMC en novembre 2007. D'autres travaux ont été engagés afin de suivre les progrès de la mobilisation des ressources, d'évaluer l'efficacité de l'aide et d'élaborer et de diffuser les meilleures pratiques.

Principaux liens

www.oecd.org/cad
www.oecd.org/esao

Who's who

L'OCDE et l'Afrique : Contacts

Directions de l'OCDE

Centre pour la coopération avec les non-membres

Relations avec les pays non-membres de l'OCDE

www.oecd.org/ccnm-fr
ccnmcont@oecd.org

Coopération pour le développement

*Assurer le suivi des flux d'aide à l'Afrique,
améliorer l'efficacité du développement, définir
des cadres d'action, changement climatique*

www.oecd.org/cad
dac.contact@oecd.org

Échanges et agriculture

Échanges, agriculture
www.oecd.org/tad-fr
tad.contact@oecd.org

Affaires économiques

Études et statistiques
www.oecd.org/eco-fr
eco.contact@oecd.org

Éducation

Éducation et formation
www.oecd.org/edu-fr
edu.contact@oecd.org

Emploi, travail et affaires sociales

Migrations
www.oecd.org/els-fr
els.contact@oecd.org

Environnement

Changement climatique
www.oecd.org/env-fr
env.contact@oecd.org

Affaires financières et des entreprises

*Investissement, gestion de la dette publique,
lutte contre la corruption,
gouvernement d'entreprise*
www.oecd.org/daf-fr
daf.contact@oecd.org

Centre de politique et d'administration fiscales

Fiscalité
www.oecd.org/ctp-fr
ctp.contact@oecd.org

Gouvernance publique et développement territorial

*Réforme budgétaire, lutte contre la corruption,
gouvernance publique et développement régional*
www.oecd.org/gov-fr
gov.contact@oecd.org

Science, technologie et industrie

Innovation, santé
www.oecd.org/sti-fr
sti.contact@oecd.org

Statistiques

*Études et statistiques,
mesurer le progrès des sociétés*
www.oecd.org/std-fr
progress@oecd.org

Autres organes particuliers

Centre de développement

*Études et statistiques, éducation
et formation, migrations*
www.oecd.org/dev-fr
dev.contact@oecd.org

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

*Échanges, agriculture, gouvernance publique et
développement régional, migrations, changement
climatique, définir des cadres d'action*
www.oecd.org/csao
swac.contact@oecd.org

Paris21

Études et statistiques
www.paris21.org
contact@paris21.org

Unité consultative du partenariat pour la gouvernance démocratique

*Gouvernance publique
et développement régional*
www.oecd.org/pdg
pdgcontact@oecd.org

Unité de soutien du Forum pour le partenariat avec l'Afrique

*Investissement, échanges, agriculture,
changement climatique*
www.forumpartenariatafrique.org
apf.contact@oecd.org

Unité de soutien du processus du dialogue de Heiligendamm

*Dialogue sur les défis mondiaux
entre les pays du G8 et du G5*
www.oecd.org/hdp
heiligendamm-process@oecd.org

OECD

*2, rue André-Pascal, F-75775 Paris Cedex 16, France
Tél. : +33 1.45.24.82.00, fax : +33 1.45.24.85.00*





www.oecd.org

